

LA FLANDRE, À TRAVERS LES TRAVAUX DU PARLEMENT FLAMAND

Semaine du 5 au 9 octobre 2015

Ci-après une synthèse de l'agenda des travaux du Parlement flamand pour la semaine du lundi 5 au vendredi 9 octobre 2015.

Cette synthèse reprend généralement une sélection des projets et propositions de décret, des résolutions et motions, des débats, interpellations et questions, qui portent notamment sur les matières communautaires, institutionnelles et européennes.

* *
*

Séance plénière du 7 octobre 2015

- **Pétition sur une réduction de la cotisation à l'assurance-soins flamande pour les bénéficiaires du revenu minimum** (doc. *Parl. fl.* 484 (2015-2016) – n° 1).
- Questions d'actualité à Mme Hilde Crevits (CD&V), Vice-présidente du Gouvernement flamand et ministre flamande de l'Enseignement :
 - o sur le **Pacte pour la carrière des enseignants** et sur l'**attrait du métier d'enseignant** ;
 - o sur la **sous-représentation des groupes défavorisés dans l'enseignement supérieur**.
- Questions d'actualité à M. Ben Weyts (N-VA), ministre flamand de la Mobilité, des Travaux publics, de la Périphérie flamande, du Tourisme et du Bien-être des animaux
 - o sur la **nomination d'un bourgmestre parmi les membres de l'opposition au conseil communal de Linkebeek**.
- Questions d'actualité à M. Sven Gatz (Open VLD), ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles :
 - o sur la **politique en matière de programmation cinématographique**.

* *
*

Commission de l'Enseignement

- **Auditions sur la note du Gouvernement flamand relative au plan directeur pour la construction de bâtiments scolaires.**

Commission de l'Aide sociale, de la Santé publique et des Familles

- Questions orales à M. Jo Vandeurzen (CD&V), ministre flamand de l'Aide sociale, de la Santé publique et des Familles :
 - o sur l'**approche par rapport à la radicalisation des jeunes** ;
 - o sur l'**impact des adaptations administratives sur la politique en matière de santé et l'aide aux personnes** ;
 - o sur la **garantie de la sécurité juridique dans le cadre du financement des dossiers de structures de soins et de logement par le Fonds**

d'infrastructure affectée aux matières personnalisables de l'entrepreneuriat dans l'enseignement (*VIPA - Vlaams Infrastructuurfonds voor Persoonsgebonden Aangelegenheden*);

- o sur la **préparation des structures à l'introduction du « financement qui suit la personne » (*PVF – persoonsvolgende financiering*)** ;
- o sur le **manque d'interprètes de la langue des signes**.

Commission de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Médias

- **Auditions suite au sondage des parties prenantes sur l'impartialité de la VRT.**
- Questions orales à M. Sven Gatz (Open VLD), ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles :
 - o sur la **mise en œuvre du décret relatif aux médias, notamment par rapport aux émetteurs privés** ;
 - o sur le **contrôle par le VRM (*Vlaamse Regulator voor de Media – Régulateur flamand pour les médias*) du respect par la chaîne publique VRT du contrat de gestion 2015 qu'elle a conclu avec la Communauté flamande** ;
 - o sur la **reconnaissance des mouvements socioculturels** ;
 - o sur l'**augmentation des tarifs d'entrée aux événements culturels** ;
 - o sur les **bibliothèques des conservatoires** ;
 - o sur les **fédérations ethnico-culturelles** ;
 - o sur la **nomination de nouveaux membres dans les conseils d'administration dans les institutions culturelles flamandes** ;
 - o sur les **règlementations excessives auxquelles est soumise l'organisation de camps de jeunesse** ;
 - o sur le **seuil d'âge prévu dans le « *Kind- en Jongeren-effectrapport* » (*JoKER*)¹**.

¹ Le rapport d'impact sur l'enfant et le jeune est créé par le décret flamand du 18 juillet 2008 relatif à la conduite d'une politique flamande des droits de l'enfant et du jeune (*Moniteur belge* du 26 septembre 2008) et institué par arrêté du Gouvernement flamand du 12 décembre 2008 (*Moniteur belge* du 13 janvier 2009). Il s'agit d'un document public qui devra au moins contenir les informations suivantes :

- 1° une description de l'impact de la décision projetée sur la situation de l'enfant ou du jeune ;
- 2° des alternatives pour la décision projetée, plus particulièrement une description des mesures envisagées afin d'éviter, de limiter ou si possible de remédier aux conséquences négatives importantes de la décision ;
- 3° une énumération des difficultés rencontrées lors de la collecte des informations nécessaires.

Chaque fois qu'un projet de décret qui affecte les intérêts des jeunes de moins de 25 ans, est déposé au Parlement flamand, il doit être accompagné d'un tel rapport.

Commission de Bruxelles et de la Périphérie flamande

- Questions orales à M. Ben Weyts (N-VA), ministre flamand de la Mobilité, des Travaux publics, de la Périphérie flamande, du Tourisme et du Bien-être des animaux :
 - o sur l'**accueil des réfugiés de guerre dans la Périphérie flamande** ;
 - o sur la **réattribution des initiatives efficaces de l'asbl « De Rand »** ;
 - o sur l'**octroi des subsides aux initiatives, projets et activités qui visent à promouvoir le caractère flamand de la Périphérie et à encourager l'intégration des allophones dans la Périphérie** ;
 - o sur l'**importance d'une politique d'accueil forte et sur mesure pour la Périphérie élargie de Bruxelles**.

Commission de l'Economie, de l'Emploi, de l'Economie sociale, de l'Innovation et de la Politique scientifique

- Question orale à M. Philippe Muyters (N-VA), ministre flamand de l'Emploi, de l'Economie, de l'Innovation et des Sports :
 - o sur la **promotion de la recherche universitaire auprès des entreprises et des asbl**.

* *
*